

ARRETE n° 22-606

Portant nomination de la Chargée de mission en charge du déploiement de la stratégie EUt+
au sein de la Direction Générale des Services

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2, R. 719-51 à R. 719-112 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

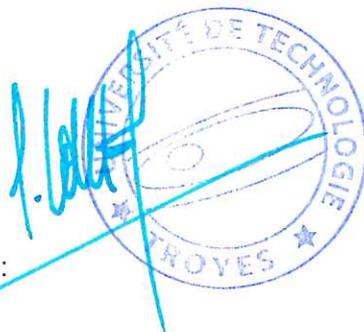
Madame Audrey LACOUR - Ingénieure d'études est nommée Chargée de mission en charge du déploiement de la stratégie EUt+ au sein de la Direction Générale des Services de l'UTT à compter du 1^{er} décembre 2022 et jusqu'au 31 octobre 2023.

Article 2 :

Cette fonction sera prise en compte dans le RIFSEEP de l'agent pour la période concernée dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes le 25 novembre 2022,

Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressée le :

01/12/2022



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr